



2025 - 2026

# LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

## RENOUVELLEMENT DES LICENCES SAISON 2025-2026

Comme les années passées, il nous faut renouveler nos licences (ainsi que la cotisation à la Compagnie) dès le début de septembre. Nous vous rappelons que vous avez le choix entre une licence FFTA et une licence FFTL. Ce choix est fait pour l'année entière.

### Rappel de la procédure

1°) Renvoyer à **Géraldine GUICHAOUA** (278 rue de Paris 91120 PALAISEAU) le **TABLEAU** ci-joint correctement rempli et le **CHÈQUE CORRESPONDANT** au montant total (cotisation + licence). Ce chèque ne sera pas tiré avant la fin du mois de septembre. Attention, pour un règlement fractionné, envoyez votre demande à la trésorerie ([trésorier@lesarchersdelabbaye.com](mailto:trésorier@lesarchersdelabbaye.com)), afin d'établir le montant de chaque chèque. Nous acceptons les règlements en coupons ANCV Sports ainsi que par **Virement bancaire**.

2°) Envoyez en même temps un **DEUXIEME CHEQUE POUR LA CAUTION** QUI NE SERA PAS DEBITÉ. Nous vous rappelons que les archers de moins de 18 ans et ceux de 70 ans et plus, ne sont pas soumis à l'obligation de travaux.

3°) Certificat médical : Le dernier date de plus de 3 ans : **certificat médical à fournir** obligatoirement, sinon, répondre au questionnaire de santé disponible sur **le site des Archers de l'Abbaye**, rubrique "*Infos pratiques*", dans le cas d'une réponse positive à ce questionnaire, un **nouveau certificat médical** à fournir, dans le cas contraire, aucun certificat médical sera nécessaire, dans le doute, nous contacter.

4°) Si vous souhaitez inscrire un nouveau membre de votre famille, n'oubliez pas de fournir les renseignements nécessaires à toute nouvelle inscription : nom, date de naissance et coordonnées personnelles si différentes des vôtres et de lui faire remplir une fiche d'inscription.

5°) **IMPORTANT : Dans le but d'avoir un fichier à jour, nous vous demandons de bien remplir la case contenant vos coordonnées, et de vous inscrire sur le site des Archers de l'Abbaye.**

**Votre règlement, accompagné du bulletin d'inscription et d'un certificat médical si nécessaire doit parvenir à Géraldine pour le 15 septembre\*.**

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans dossier complet (cotisation, chèque caution, choix travaux, certificat médical si nécessaire et attestation signée)**

\* *A défaut de versement dans les délais, vous ne seriez plus assuré à compter du 30 septembre et les installations de la Compagnie vous seraient interdites de ce fait, jusqu'à réception de votre dossier complet.*

6°) Deux fois dans l'année, nous passerons commande de tenues auprès de notre fournisseur, un mail d'informations vous sera envoyé quelques semaines avant la date butoir.

### Rappel des tarifs (maj 2024)

	Adulte 1 <sup>er</sup> membre	Adulte suivant	Enfant (-18)
Entrée Compagnie (uniquement l'année de première inscription)	40 €	20 €	Néant
Frais de formation (dont 6 flèches)	65 €	65 €	65 €
Cotisation Compagnie	60 €	49 €	49 €
<b>CAUTION (CHÈQUE EN ATTENTE)</b>	91.50 €	91.50 €	-

	Adulte	Jeune
<b>Licence FFTL (loisir et compétitions FFTL)</b> <i>Toute personne ayant 17 ans au 1<sup>er</sup> octobre est considérée comme «adulte » par la FFTL</i>	38 €	20 €
<b>ou Licence FFTA (compétitions)</b> <i>Toute personne née avant le 01/01/2005 est considérée comme «adulte » par la FFTA</i>	100 €	76 €
<b>ou Licence FFTA (loisir)</b>	86 €	N/A



2025 - 2026

# LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

## COTISATIONS SAISON 2025/2026

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans dossier complet**  
(cotisation, chèque caution, choix travaux, certificat médical si nécessaire et attestation signée)

**Membre(s) à inscrire**

Nom	Prénom	Date de naissance	Type de licence <sup>(2)</sup>	Questionnaire santé <sup>(3)</sup>	Coût par personne				Sous-total par ligne
					Entrée compagnie <sup>(1)</sup>	Formation	Licence	Cotisation compagnie	
<small><sup>(1)</sup> Uniquement pour la première inscription <sup>(2)</sup> FFTA compétition, FFTA loisir ou FFTL <sup>(3)</sup> Avec une signature dans la case « questionnaire santé », l'archer certifie avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé (cerfa n°15699*01) préalable au renouvellement d'une licence sportive.</small>								Total €	

Règlement par chèques  (Chèques à l'ordre de : "Les Archers de l'Abbaye") ; par virement bancaire

Références Chèque Cotisation : ..... Références Chèque Caution : .....

Merci de renvoyer cette fiche avec vos chèques et certificats médicaux (si nécessaire) à

**Géraldine GUICHAOUA 278 rue de Paris 91120 PALAISEAU**



2025 - 2026

# LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e)

demeurant au

atteste avoir bien pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur des Archers de l'Abbaye, compagnie de tir à l'arc de Palaiseau ( notamment l'article 4 du règlement intérieur concernant les travaux ) et m'engage, par la présente, à respecter les points qui y sont mentionnés.

En cas de manquement, le comité directeur sera en droit d'appliquer les sanctions prévus par ceux-ci.

Durant les sessions « Travaux », je m'engage à venir dans une tenue adaptée à la situation (chaussures, gants, ...) et certifie être apte à réaliser les travaux choisis par mes soins.

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



2025 - 2026

# LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

## Crédit Mutuel

### RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

#### Identifiant national de compte bancaire - RIB

Bankue	Guichet	N° compte	Clé	Devise
<b>10278</b>	<b>06274</b>	<b>00028709441</b>	<b>59</b>	<b>EUR</b>

Domiciliation  
**CCM PALAISEAU IGNY**

#### Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)					
<b>FR76</b>	<b>1027</b>	<b>8062</b>	<b>7400</b>	<b>0287</b>	<b>0944</b>
<b>159</b>					

BIC (Bank Identifier Code)  
**CMCIFR2A**

**Domiciliation**  
CCM PALAISEAU IGNY  
84 RUE DE PARIS  
91120 PALAISEAU

 01 69 80 18 34

**Titulaire du compte (Account Owner)**  
ASS LES ARCHERS DE L'ABBAYE  
9 RUE MARCEL CERDAN  
91120 PALAISEAU

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE